

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 30 novembre 2018 à 20 heures sous la présidence de Monsieur SEYTRE Yves, maire de la commune de SAINT JULIEN MOLHESABATE.

Avant de débiter l'ordre du jour, les conseillers municipaux approuvent le compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 05 octobre 2018 et nomment Maryse CHENET secrétaire de la présente séance.

1^{ER} ACOMPTE FONDS DE CONCOURS 2018

VOIRIE-BATIMENT-INFRASTRUCTURES-EQUIPEMENTS 2018-2020

Le montant du fonds de concours est fixé à 50 % de l'autofinancement TTC (hors subventions) assumé par la commune pour ces projets. Le Conseil Municipal fixe le montant des travaux d'investissement sur les voiries communales, bâtiments communaux pour l'année 2018 à 116 098.87 € euros TTC déduction de la subvention du Fonds 199 du Département soit -20 000 euros soit un fonds de concours d'un montant de 48 049.43 euros.

CONTRAT DE TRAVAIL 2019 ENTRETIEN BATIMENT

Le contrat de l'agent d'entretien des bâtiments communaux et d'accueil des estivants des gites arrive au terme de 6 ans de contrat à durée déterminée, le Conseil Municipal décide la création d'un contrat à durée indéterminée à compter de 2019 avec prise en compte de l'ancienneté de l'agent.

NOUVEAUX TARIFS SALLE POLYVALENTE

Suite à l'entière rénovation de la salle polyvalente dont les travaux viennent juste de se terminer (chauffage par le sol, isolation, salle et wc accessibles aux personnes à mobilité réduite, sanitaires, cuisine, coin bibliothèque entièrement refaits à neuf, changement des ouvertures, achats mobiliers et électroménager....), le Conseil Municipal décide de réviser les tarifs de location de la salle polyvalente comme suit à compter de ce jour :

120 € : location pour repas (familles en résidence principales ou secondaires à St Julien Molhesabate) avec salle propre libérée au plus tard à 10 h si repas en soirée

200 € : location pour repas (personnes extérieures) avec salle propre libérée au plus tard à 10 h si repas en soirée

40 € : location pour apéritifs (mariage ou tout autre manifestations d'une durée de 2 heures environ)

50 € : location pour réunion d'associations extérieures à la commune d'une durée de 2 heures environ

50 € : supplément facturé si le nettoyage de la salle n'est pas correct suite état des lieux

1 000 € : caution qui sera conservée pendant une semaine

location gratuite pour les associations de la commune

permanence de la bibliothèque tous les 1er et 3^{ème} dimanches de 9h30 à 11h30, permanence annulée si la salle polyvalente est réservée pour une location repas lors du week-end

Règlement interne :

60 personnes maximum

La salle et les alentours seront laissés propres, dans le cas contraire, le supplément de 50 € pour le nettoyage sera automatiquement facturé.

Surveillance, contrôle, inventaire, remise des clefs seront effectués par le référent désigné par la Commune. Tout règlement s'effectuera par chèque bancaire à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

Un état précis du matériel présent dans la salle avec mode de fonctionnement pour l'électroménager sera établi, chaque location fera l'objet d'un état des lieux avant/après avec document signé par le loueur

LOCAL EX PIZZERIA

L'activité pizzeria installée dans un gîte communal a cessé au 31 décembre 2017. Ce local a été en conséquence profondément modifié et ne peut plus dans sa configuration actuelle retrouver une fonction de gîte. Le matériel qui est en place lié à son usage de pizzeria, à savoir un four artisanal, des machines à laver et divers mobiliers ont été installés par et aux frais de M FORTUNIER, opérateur du local en tant que pizzeria.

Il n'est pas envisageable de démonter le four. Les autres matériels pourraient être récupérés. Suite à la demande d'utilisation de ce local par des particuliers, le Conseil Municipal après échanges accepte le principe sous les conditions suivantes :

- accord de la société d'assurance à obtenir,
- location aux mêmes conditions tarifaires que la salle polyvalente,
- local utilisé dans son état actuel.

COMPLEMENT CONTRAT SAISONNIER DENEIGEMENT ET REFERENTS

Deux chauffeurs (M. POLLET et M. BRUN) ont fait l'objet d'un précédent contrat (délibération n° 2018-59 du 05 octobre 2018) mais ne sont pas suffisamment disponibles pour pouvoir assurer le remplacement du conducteur principal (M CHARROIN). Il est donc procéder au recrutement d'un 4ème chauffeur en contrat saisonnier Monsieur SAGNOL Jean-Paul «Coirolles» 43220 ST JULIEN MOLHESABATE

Des référents sont désignés afin de donner des indications sur l'état de la chaussée à l'instant T :

haut de la commune : M SEYTRE Yves ou en son absence M CHARROIN André

centre de la commune : M CHARROIN Frédéric

bas de la commune : M BLANC Maurice ou en son absence M GOUIT Raymond

Le circuit actuel du déneigement est modifié, à compter de ce jour, passage par le chemin rural entre Martin et Malatray pour pouvoir déneiger Malatray, La Grand Scie et Barrey (donc déneigement sur une partie de voie départementale !)

EMPLOI AIDE TYPE PARCOURS EMPLOI COMPETENCE

Madame PAUCHON Marielle présente le dispositif au Conseil Municipal qui a été validé par M le Maire et ses adjoints : contrat aidé d'insertion de 9 mois mini à 12 mois renouvelable destiné aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi de 20 heures/semaine, aide de l'état pouvant aller de 40 % à 60 % du smic horaire brut en fonction du lieu d'habitation du candidat.

Si le candidat est domicilié en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale), l'employeur pourra obtenir le maximum de l'aide soit 60 %

(1^{er} cas) $9.88 \times (20h \times 4.33) \times 40\% = 342.24$ euros d'aides/855.60** reste à charge 513.36 euros/salaire mensuel

(2^{ème} cas) $9.88 \times (20h \times 4.33) \times 60\% = 513.36$ euros d'aides/855.60** reste à charge 324.24 euros / salaire mensuel

Avec exonérations au niveau des charges patronales des cotisations et contributions de sécurité sociale dues au titre des assurances sociales et allocations familiales, de la taxe d'apprentissage

Pôle emploi est donc à la recherche en interne d'un candidat, bien préciser à toute personne intéressée qu'elle doit impérativement se rapprocher de Pôle Emploi afin de savoir si elle est éligible au Parcours Emploi Compétence !!

Prévoir diffusion par affichage, un référent devra être désigné (un ou plusieurs élus), lister les travaux à faire, accompagner la personne, logement à prévoir, imputer les dépenses liées à l'emploi sur budget 2019

ADRESSAGE

Dossier suivi par Maurice BLANC adjoint, absent à la réunion, donc sujet reporté au prochain conseil municipal

AMORTISSEMENTS AEP JUILLET - PONT DE CHIRAT - LE BESSET LIBERTHE

Amortissements des travaux et des subventions concernant l'extension du réseau d'Alimentation en Eau Potable aux villages de « Juillet » « Pont de Chirat » et « Le Besset-Liberthe »

MANDATEMENT DES DEPENSES INVESTISSEMENT EN DEBUT D'ANNEE 2019

Le conseil municipal donne accord pour le règlement de factures présentées depuis la clôture de l'exercice précédent dans une enveloppe maximum de 25% du budget investissement de l'année précédente et ce, avant le vote du budget en mars 2019

TRAVAUX EN COURS

Les travaux de la salle polyvalente sont terminés.

Les tuyaux pour l'adduction eau potable du Feltin à Thomarget et à la Grange Haute sont posés, les compteurs à Thomarget seront installés au printemps

Le diagnostic eau potable est en cours, un 3^{ème} compteur sera installé côté Thomarget pour comptabiliser l'eau du Feltin qui passe hors réservoir Bellevue, prévu en avril 2019 après dépôt d'une demande d'aide de l'Agence de l'Eau

*fossés à curer avant hiver si possible La Frache Martin

*eau potable cabane des chasseurs à faire

*virage Barrey reporté en 2019

*en attente : toiture chaufferie église, terrain Mireille BOUSQUET inondé Le Bourg, travaux Coirolles

PREVISIONS 2019

Etude centre bourg portée par la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon
Adressage (noms de rues et plaques à acheter et à poser)

Animations

Développer l'attractivité du village avec parcours de randonnée

Mise en valeur de la commune avec panneau indication du Feltin

QUESTIONS DIVERSES

Mise à disposition impossible de l'agent en CUI de St Bonnet le Froid pour suivi de l'assainissement à St Julien, c'est Monsieur le Maire qui se charge pour le moment des travaux de suivi. Beaucoup d'eaux parasites au niveau de la station-lagune

Demande de l'association « libre pensée Haute-Loire » pour la construction d'un monument en hommage aux soldats fusillés dont un natif de St Julien, ce sujet sera revu lors du vote des subventions aux associations en 2019

Vœux et inauguration de la salle polyvalente le dimanche 13 janvier 2019 à partir de 10h30, invitation des instances qui ont aidé aux financements, des entreprises qui ont participé aux travaux et de la population.

Course de véhicule de l'auto club du Forez le 1^{er} juin 2019 avec routes fermées, avant de donner son avis, la Commune va consulter les agriculteurs qui à cette époque de l'année font des travaux d'ensilage

Repas des aînés le samedi 1^{er} décembre 2018, aide à la mise en place et au service par les élus samedi à compter de 10h30

Réunion avec M le Maire et les représentants de la Région pour le contrat Ambition région à la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon samedi 1^{er} décembre

Mise en place décoration de Noël samedi 08 décembre à 14 h, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues (info panneaux lumineux + affichage), remerciement aux aînés de la commune qui ont confectionné avec beaucoup de soin des paquets cadeaux.

Travaux de pose de la fibre en souterrain de Dunières à St Julien Molhesabate qui doivent débuter en 2019, attention ce n'est pas l'installation de la fibre chez chaque habitation mais un simple renforcement du débit du réseau actuel qui devrait améliorer les connexions internet

Mme PAUCHON fait remarquer que le chemin d'accès à la Grange Haute est inaccessible depuis les travaux d'eau potable, Monsieur le Maire précise qu'il est prévu le passage d'un rouleau compresseur au printemps pour tasser la terre

Mme TRES_CARTE présente le rendu sur papier du futur bulletin municipal et présente les coûts des différents prestataires, une relecture aura lieu par mail, M CIBERT prépare un article sur l'adressage, la participation d'entreprises avec encart publicitaire sera envisagée lors d'un prochain bulletin

Mme TRES_CARTE a préparé une fiche de poste pour les clients des gîtes et un questionnaire de satisfaction, l'inauguration des gîtes rénovés aura lieu au printemps

Mme CHENET a une demande de location répétée d'un gîte pour des personnes à mobilité réduite pour 1 nuit en week-end, gîte à visiter et tarif à fixer

Mme BOUSQUET fait le point sur l'exposition sur la guerre 14-18 au 1^{er} étage de la maison du Suc (ex-musée) qui a rencontré une forte participation et remercie tous ceux qui ont aidé à la mise en place et M PORRET pour le prêt du matériel, l'exposition continue tous les dimanches jusqu'au 18 janvier 2019 de 14h à 17h et sur demande en semaine.

Ouverture permanence du café bibliothèque avec partage d'un café, lecture, utilisation ordinateur, mise en place de soutien, découverte d'internet, etc.. à voir en fonction des bénévoles présents ce jour-là, prise de contact avec M Samuel ROCHETTE, intervenant bibliothèque communauté de communes pour faire venir des intervenants, pour les vacances de février : projection d'un dessin animé suivie de crêpes

En cas de location de la salle polyvalente pour repas de famille en week-end, la permanence bibliothèque sera annulée, penser à chauffer pour le dimanche matin uniquement la partie bibliothèque

Dimanche 23 décembre exposition en salle polyvalente des maquettes de M MAZET « Souvignet »

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 23 H 00

Interventions du public.